

Lignes directrices pour une Réunion de Conscience de Groupe

Tel qu'énoncé dans *Le manuel OA pour les membres, les groupes et les intergroupes*, plusieurs groupes organisent des réunions afin de déterminer qu'elle est la meilleure façon de tenir une réunion, de dépenser des fonds, d'organiser des événements spéciaux et de traiter de questions pouvant avoir une incidence sur le groupe ou sur OA dans son ensemble. Les réunions d'affaires permettent aux membres de se réunir afin d'étudier et de s'entendre sur la meilleure marche à suivre, dans l'intérêt de OA dans son ensemble.

Les réunions d'affaires sont menées par la conscience de groupe. La conscience de groupe (concept unique aux fraternités ayant des programmes en Douze Étapes), est une façon spéciale d'inspirer les personnes participant à une réunion de conscience de groupe, à prendre les meilleures décisions pour les OA.

Dans le dépliant *Les Douze Concepts du service des OA*, le premier concept aborde l'importance d'atteindre une conscience de groupe éclairée. Les Douze Traditions et les Douze Concepts du service OA sont le fondement d'une grande partie de nos prises de décision, et le moyen principal par lequel nous atteignons une conscience de groupe éclairée (d'autres moyens comprennent l'historique du groupe, comment d'autres groupes ont résolu des situations semblables et toute autre donnée utile). Si nous ne nous entendons pas sur la marche à suivre, il est toujours prudent d'examiner d'abord les Traditions et les Concepts.

La conscience de groupe exige de la discipline individuelle, c'est-à-dire, notre point de vue est ce qu'il est, notre point de vue, et avoir l'esprit ouvert lorsque nous écoutons le point de vue des autres. Nous sommes disposés à voir les choses

différemment, à ajuster nos perceptions et à céder la place à la conscience de groupe pour parvenir à un consensus.

Dans *Les Douze Étapes et Douze Traditions des Outremangeurs Anonymes* il est écrit :

« Les décisions prises par le groupe ne seront pas nécessairement toutes sages et pratiques. Nous pouvons commettre des erreurs et tenter de trouver de meilleures réponses à nos problèmes. Nous pouvons nous soumettre à un vote s'il y a des choses à corriger. Au même titre que les personnes, les groupes OA tirent des leçons de leurs erreurs — tout comme l'association OA dans son ensemble. On s'aperçoit que notre Puissance supérieure nous aide à corriger les erreurs que nous faisons. »

Afin de les limiter, il est important que chaque membre ayant droit de vote connaisse et comprenne bien les faits pertinents avant de voter.

Derrière tout cela, il y a la deuxième Tradition : « Pour le bénéfice de notre groupe, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour comme il peut se manifester dans la conscience de notre groupe. Nos chefs ne sont que de fidèles serviteurs; ils ne gouvernent pas. » La seule façon pour Dieu de se manifester est à travers chacun de nous. Chacun de nous est responsable de tenter de renoncer à l'exercice de sa volonté personnelle pour le bien de tous. Le même esprit d'abnégation s'applique, quel que soit la taille ou le niveau de service du groupe.

Les groupes tiennent souvent des réunions de conscience de groupe avant ou après les réunions régulières. Les groupes peuvent fixer un horaire régulier pour ces réunions ou un membre du groupe peut demander la tenue d'une telle réunion.

C'est une bonne idée de faire circuler à l'avance un avis de convocation à la réunion et les points à l'ordre du jour pour que ceux qui désirent y assister aient le temps de réfléchir aux points de discussion, de lire la documentation et d'obtenir des informations pertinentes au besoin.

Dans certaines réunions, tous les participants ont le droit de vote. D'autres réunions peuvent restreindre le droit de vote aux participants réguliers. Certains comités d'orientation peuvent restreindre le droit de vote sur des questions de routine comme le paiement des factures ou aux personnes qui respectent les exigences relatives à l'abstinence, mais tous les membres du groupe peuvent voter sur les questions importantes comme le format de la réunion et les exigences relatives à l'abstinence des conférenciers et des membres des comités d'orientation.

Le Manuel OA pour les membres, les groupes et les intergroupes offre les conseils suivants :

La plupart des membres ont des affinités avec un groupe en particulier; elles éprouvent à son égard un sentiment d'appartenance, elles sont disposées à y assumer des responsabilités et elles y nouent

des amitiés. Elles ne s'occupent pas des activités ou des règles des autres groupes qu'elles visitent à l'occasion et au sein desquels elles ne veulent pas assumer de responsabilités. (p. 7).

Votre groupe ou votre intergroupe peut trouver utile d'étudier les Traditions et les Concepts sur une base régulière afin de s'informer davantage quant à leur origine et leur utilité. Bon nombre de groupes ont une réunion mensuelle sur les Traditions et qui porte sur une Tradition en particulier.

Voici le format suggéré pour les rencontres de conscience de groupe. Nul besoin d'un processus de prise de décision formelle comme une proposition, un amendement ou un débat car le Douzième Concept (d) dit « toutes les décisions importantes seront prises par vote, à la suite d'une discussion et en recherchant l'unanimité chaque fois que cela est possible. » Cependant, un groupe peut décider qu'il serait plus efficace de discuter d'un certain point en proposant des motions ou des votes. La taille du groupe peut déterminer le niveau de formalité nécessaire. Chaque groupe décide comment il veut gérer ses activités.

Format suggéré pour une Réunion de Conscience de Groupe

1. Présentation

« Bienvenue à la réunion de conscience de groupe de _____ des Outremangeurs Anonymes. Mon nom est _____, et je suis un outremangeur compulsif et le modérateur pour aujourd'hui. »

2. Prière de la sérénité

« Pour ceux celles qui le désirent, veuillez vous joindre à moi pour la prière de la sérénité : 'Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux et la sagesse d'en connaître la différence.' »

3. Lecture des Douze Étapes, Traditions et Concepts, s'il y a lieu.

4. Établir les règles de base

« L'objectif de la réunion est de prendre des décisions qui touchent le groupe. J'encourage la participation de toutes les personnes présentes. Si un point doit être voté, que vous n'assistez pas à nos réunions régulièrement et que vous ne prévoyez pas le faire, demandez-vous s'il est raisonnable pour vous de participer au vote. Toutefois, nous accueillons tous les points de vue et nous pouvons tous apprendre les uns des autres.

« Rappelez-vous la Cinquième Tradition : 'Chaque groupe n'a qu'un but primordial, transmettre son message à l'ouremangeur compulsif qui souffre encore.' Toutes les décisions prises au cours de la réunion doivent refléter cet objectif. Peu importe nos croyances, nous devons poursuivre ensemble notre objectif commun, de transmettre notre message du mieux que nous le pouvons, à l'ouremangeur qui souffre encore. Nous mettons l'accent sur cette personne et nous faisons de notre mieux pour elle. »

5. Procès-verbal de la réunion précédente

« Y a-t-il un procès-verbal de notre réunion précédente ? »

La personne qui agit comme secrétaire fait la lecture du procès-verbal s'il est disponible et en distribue des copies.

« Y a-t-il des corrections ou des ajouts ? »

Les corrections et les ajouts sont notés.

6. Établir l'ordre du jour

[À ce moment-ci, le modérateur présente l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications. Les points inscrits à l'ordre du jour sont souvent le résultat d'échanges ayant eu lieu au cours de réunions précédentes, ou de personnes présentes à la réunion actuelle qui désirent faire des suggestions. Le modérateur doit s'assurer que l'ordre du jour est clair, qu'il est rédigé dans un ordre logique, et qu'il convient à tous les membres participant à la réunion. Les participants traitent chaque point inscrit à l'ordre du jour.]

7. Prise de décision

[Certains points à l'ordre du jour nécessitent l'obtention de connaître certaines informations avant la réunion, p. ex., si un des points est « la réunion devrait-elle débuter une demi-heure plus tôt », il est important de vérifier si la salle est effectivement disponible une demi-heure plus tôt. Selon la nature des points apportés, les décisions peuvent être prises de différentes façons. Ils peuvent ne pas soulever de controverse. Ils peuvent être appuyés ou rejetés par la plupart des personnes du groupe, mais susciter une vive opposition ou être appuyés par une minorité de membres. Elles peuvent être appuyées par un peu plus ou un peu moins de la moitié du groupe. Chaque situation requiert une approche différente.]

Afin de déterminer comment la question doit être abordée, le modérateur peut faire l'énoncé général suivant :

« La question qui se pose est de savoir si le groupe doit modifier le format de sa réunion et organiser une réunion sur les Traditions, le dernier lundi du mois. Y a-t-il des personnes qui ont une opinion tranchée sur le sujet dans un sens ou dans l'autre ? Faisons un tour de table afin

que les participants s'expriment sur la question, disent ce qui à leur avis serait le mieux pour le groupe, et en quoi cela aiderait le groupe. » (ou, « Tenons un vote rapide. Ceux qui sont en faveur de la proposition, levez la main, puis ceux qui la rejettent, levez la main. »)

Consensus général

S'il est clair qu'en général les membres partagent la même opinion, le modérateur peut dire *ce qui suit* :

« Il semble que nous ayons établi un consensus, mais assurons-nous que c'est bien le cas. Y a-t-il des personnes qui rejettent (ou appuient) la proposition ? »

Si aucune main ne se lève, le modérateur peut ajouter :

« Passons à d'autres questions. La secrétaire aurait-elle l'obligeance d'inscrire que nous avons établi un consensus d'organiser (ou de ne pas organiser) une rencontre sur les Traditions le dernier lundi du mois. »

Appui ou rejet

Si certaines personnes se prononcent haut et fort pour ou (contre) la proposition, le modérateur peut dire *ce qui suit* :

« Il est clair que certains membres sont d'un ferme avis que la proposition doit (ou ne doit pas) être présentée. Chez les OA nous tentons toujours d'arriver à un consensus, si bien, qu'il importe d'écouter tous les points de vue. Souvent, les membres qui ne sont pas d'accord avec la majorité sont les mieux placés pour expliquer les raisons qui les ont amenés à prendre leur position respective. Rappelons-nous, quelle que soit la décision, nous pouvons toujours la modifier si l'expérience nous porte à croire qu'elle n'est pas efficace. Demandons à deux personnes, qui appuient la proposition et deux autres qui la rejettent, d'en parler pendant deux (ou trois ou cinq) minutes. Cette prise de parole se fera en alternance entre une personne qui l'appuie et une autre qui la rejette et sera suivi d'un autre vote. »

Les résultats du vote sont clairs

Si les résultats du vote sont clairs—très peu de membres manifestent leur appui ou leur opposition à la proposition—le modérateur peut dire ce qui suit :

« Il apparaît que la proposition est (ou n'est pas) appuyée par la majorité des membres du groupe. En conséquence, notre secrétaire peut-elle consigner à l'ordre du jour que nous avons une conscience de groupe sur_____ . »

Une forte minorité

Si le vote ne démontre pas clairement qu'il y a consensus, e afin de développer une vraie conscience de groupe, le modérateur peut tenter d'établir un consensus plus fort en suggérant ce qui suit :

« Le Douzième Concept (d) nous apprend que 'toutes les décisions importantes seront prises par vote, à la suite d'une discussion et en recherchant l'unanimité chaque fois que cela est possible.' À mon avis, nous n'avons pas établi d'unanimité substantielle. Bon nombre de membres présents rejettent la proposition (ou l'appuient), et que même en se rangeant du côté de la majorité, on ne parviendra pas à l'unanimité. Quelqu'un a-t-il une idée de la façon dont on peut développer une conscience de groupe éclairée à cet égard ? »

Voici quelques idées utilisées par divers groupes dans le but de développer une conscience de groupe :

- Recueillir des suggestions, des modifications ou des amendements précisant les raisons pour lesquelles il n'y a pas eu d'unanimité substantielle. Il se pourrait que la minorité appuie la proposition en grande partie, mais qu'elle ne soit pas d'accord avec un ou deux points. En les modifiant, on pourrait obtenir l'unanimité substantielle.
- Constituer un comité composé de deux, quatre ou six membres divisés également sur la question, et qui sont disposés à en discuter et formuler des recommandations au groupe.
- Tester la proposition et évaluer son efficacité pendant un certain temps. Convoquer une réunion dans un à six mois pour décider s'il faut continuer à l'utiliser.
- Garder la proposition jusqu'à la prochaine réunion de conscience de groupe, et annoncer à chaque réunion OA, que nous ne sommes pas parvenus à une unanimité substantielle, d'où l'importance pour chaque membre présent, d'assister à la prochaine rencontre de conscience de groupe afin de discuter de la proposition en profondeur.

8. Clôture

« Y a-t-il d'autres points à discuter ? Quelqu'un souhaite-t-il soulever une question pour une prochaine réunion ? »

« Merci d'être venus. Pour terminer la réunion, je vous invite à observer un moment de silence suivi de _____[texte à votre choix]. »